

DIALOGUE SUR LES FORÊTS, L'AGRICULTURE ET LE COMMERCE DES PRODUITS DE BASE (FACT)

Feuille de route





TABLE DES MATIÈRES

Cheminer ensemble vers l'avenir	4
Déclaration commune du Dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base (FACT)	
Déclaration des présidents	6
Développement du commerce et des marchés	9
Soutien aux petits exploitants	11
Traçabilité et transparence	12
Recherche, développement et innovation	14
Dernières remarques	17

CHEMINER ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Déclaration commune du Dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base (FACT)

Le dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base a pour objectif de promouvoir le développement durable et le commerce tout en protégeant les forêts et les autres écosystèmes essentiels.

L'intensification de la collaboration permettra de mieux résoudre ces problèmes étroitement liés et donnera lieu à des changements rapides et décisifs au profit de tous les pays.

Les matières premières agricoles constituent un levier essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment en favorisant le développement économique, en réduisant la pauvreté, en contribuant à la sécurité alimentaire et en améliorant les moyens de subsistance de milliards de personnes. Parallèlement, l'expansion des zones de production agricole non durable et d'autres formes de dégradation des terres peuvent représenter des défis majeurs pour notre environnement et la durabilité des forêts et d'autres écosystèmes terrestres importants tout en augmentant les émissions, en diminuant la résilience aux impacts climatiques et en contribuant à la perte de biodiversité. Il est essentiel de relever ces défis communs pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable.

Le dialogue FACT a permis d'élaborer une feuille de route indicative des actions à mettre en œuvre dans le cadre d'une déclaration des « présidents » sur quatre domaines connexes qui sont essentiels à la réalisation de nos objectifs globaux : développement du commerce et des marchés ; soutien aux petits exploitants ; traçabilité et transparence ; recherche, développement et innovation.

Nous nous engageons à poursuivre notre dialogue de manière ouverte et inclusive en fonction de nos situations, capacités et intérêts nationaux respectifs. Nous nous engageons à partager nos expériences, trouver un terrain d'entente, soutenir la mise en œuvre d'initiatives et encourager d'autres projets ambitieux pour atteindre nos objectifs communs en respectant et en complétant les processus multilatéraux existants. Nos ministres se réuniront régulièrement pour donner une orientation à ce processus.

En avançant dans nos travaux au cours des années à venir, nous privilégierons le dialogue continu avec tous les gouvernements ainsi qu'avec les différents groupes de la société civile et le secteur privé.

Cette déclaration est soutenue par :



Belgique



Brésil



Cameroun



Canada



Colombie



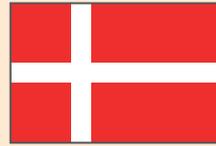
Côte d'Ivoire



République
démocratique du
Congo



République du
Congo



Danemark



Union
européenne



France



Gabon



Allemagne



Ghana



Indonésie



Italie



Japon



Liberia



Malaisie



Pays-Bas



Nigeria



Norvège



Pérou



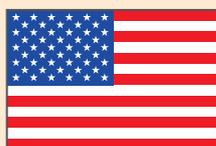
République de
Corée



Espagne



Royaume-Uni de
Grande-Bretagne
et d'Irlande du
Nord



États-Unis
d'Amérique



Uruguay

DÉCLARATION DES PRÉSIDENTS

En 2021, les participants au dialogue FACT entre gouvernements, éclairés par un groupe de travail multipartite, ont organisé des discussions sur quatre domaines thématiques connexes : le développement du commerce et des marchés, le soutien aux petits exploitants, la traçabilité et la transparence, la recherche, le développement et l'innovation.

S'appuyant sur les **Principes de collaboration**, les quatre groupes de travail thématiques, sous la direction des co-animateurs, ont partagé des idées, échangé des bonnes pratiques et évoqué les mesures à mettre en œuvre conjointement. En s'inspirant de ces éléments, le Royaume-Uni et l'Indonésie, en qualité de coprésidents, ont identifié les points de discussion, de développement et de mise en œuvre ci-dessous. Ces actions sont non exhaustives, non contraignantes et ne s'appliquent pas nécessairement à tous les pays.

Les travaux se poursuivent et les participants ont exprimé leur souhait d'approfondir la collaboration dans le cadre de ce dialogue après la COP26.



Développement du commerce et des marchés



Soutien aux petits exploitants



Traçabilité et transparence



Recherche, développement et innovation



FAITS ESSENTIELS

Les activités du secteur Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (AFAT) représentaient environ 13 % des émissions de CO₂, 44 % des émissions de méthane (CH₄) et 81 % des émissions d'oxyde d'azote (NO₂) provenant d'une activité humaine à l'échelle mondiale entre 2007 et 2016, soit 23 % du total net d'émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES).

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES MARCHÉS



La question du commerce et des marchés est au cœur du dialogue FACT. L'une des principales priorités consiste à obtenir et à élargir les parts de marché pour les matières premières agricoles produites de manière durable.

La collaboration au niveau mondial est essentielle pour mettre en œuvre des mesures capables de soutenir à la fois l'offre et la demande.

Ce groupe de travail se concentre donc sur les moyens d'encourager la production et les échanges durables de matières premières agricoles et forestières sur les marchés mondiaux tout en soutenant les emplois et les moyens de subsistance et en protégeant les forêts et autres écosystèmes terrestres.

S'appuyant sur les discussions entre les pays, les coprésidents ainsi que la Colombie, en qualité de co-animateurs de ce groupe de travail, ont identifié les points de discussion, de développement et de mise en œuvre suivants:

- i. Explorer les options permettant de favoriser la production et la consommation durables en faisant en sorte que les politiques commerciales d'offre et de demande deviennent plus complémentaires et se renforcent mutuellement. Il s'agira ici de combler l'écart existant entre les politiques de production et les politiques de consommation.
- ii. Cartographier les outils à la disposition du dialogue FACT pour prendre en charge d'autres processus et forums internationaux qui traitent des questions de durabilité en matière de commerce et de marchés.
- iii. Comprendre les facteurs communs nécessaires à la production durable de manière à établir des attentes communes entre les pays producteurs et consommateurs. Il s'agira ici de s'inspirer de l'expérience et des pratiques existantes en matière de normes nationales et internationales.
- iv. Découvrir des moyens de renforcer et d'élargir la reconnaissance des approches nationales sur le marché international en matière de garantie de durabilité. Cela pourrait aboutir à une vision commune des intérêts des consommateurs en matière de pratiques durables ainsi que des exigences nationales dans les pays producteurs, et ainsi faciliter l'accès au marché.



FAITS ESSENTIELS

1.6 milliard de personnes comptent sur la forêt pour contribuer à leur subsistance. C'est notamment le cas des peuples autochtones, communautés locales, petits exploitants agricoles et employés des entreprises d'exploitation forestière.

SOUTIEN AUX PETITS EXPLOITANTS



Les petits exploitants agricoles sont au cœur des objectifs du dialogue FACT. Les petits exploitants sont à l'origine d'une part importante de la production mondiale de nombreuses matières premières agricoles parfois associées à la déforestation.

Ils se heurtent à des difficultés liées à l'impact du changement climatique, à la sécurité et à la résilience de leurs moyens de subsistance, de leur productivité et de leurs capacités de production. Alors que les marchés adoptent peu à peu des normes environnementales plus exigeantes, les petits exploitants sont également exposés à un risque d'exclusion s'ils ne sont pas en mesure de respecter ces normes. S'il est important d'augmenter l'assistance et les moyens financiers proposés aux exploitants pour les aider à relever tous ces défis, il demeure difficile, du point de vue de la logistique et de la gouvernance, d'atteindre ces millions de petits agriculteurs et de leur fournir une assistance efficace.

Ces discussions thématiques ont nourri une réflexion sur la manière d'améliorer la situation des petits exploitants agricoles et de soutenir leur engagement dans les actions visant à réduire la déforestation. Elles ont permis d'envisager des réformes et des mesures politiques favorisant la sécurité des moyens de subsistance et l'accès aux marchés, le renforcement des capacités et la hausse de la productivité de manière durable ainsi que des mesures visant à rendre les financements plus accessibles.

S'appuyant sur les discussions entre les pays, les coprésidents, aux côtés du Ghana et de la Malaisie en qualité de co-animateurs de ce groupe de travail, ont identifié les points de discussion, de développement et de mise en œuvre suivants:

- i. Cartographier et examiner les programmes de soutien existants pour les petits exploitants afin de se renseigner sur les différentes approches, d'évaluer l'impact de ces approches sur les résultats en matière de développement durable, d'identifier les lacunes et de travailler sur les opportunités de renforcer les initiatives nationales et internationales.
- ii. S'échanger les bonnes pratiques et identifier des approches efficaces pour augmenter l'assistance et les moyens financiers proposés aux petits exploitants agricoles (y compris par le biais de programmes de soutien nationaux, de partenariats public-privé, du secteur privé, du secteur financier et de l'aide publique au développement (APD)). L'assistance peut se concentrer sur la hausse de la productivité de manière durable, la diminution des vulnérabilités et le renforcement de la résilience au changement climatique, aux chocs du marché et aux autres risques majeurs pour les moyens de subsistance.
- iii. Améliorer l'accès aux et la disponibilité des financements pour les petits exploitants, y compris pour soutenir la transition vers une production durable; et renforcer les conditions propices au développement, notamment par le biais du revenu de subsistance, de la sécurité des régimes fonciers, du renforcement des capacités, de la formation et de l'assistance technique.

TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE



La traçabilité et la transparence sont essentielles à la réalisation des objectifs du dialogue FACT. Les systèmes et technologies qui permettent la traçabilité et la transparence constituent la base des programmes de certification et de garantie d'origine.

Ils soutiennent à la fois les initiatives des gouvernements nationaux visant à appliquer et faire exécuter les lois qui favorisent la production durable, les initiatives des entreprises visant à garantir l'approvisionnement durable en matières premières agricoles et les initiatives des parties prenantes et de la société civile visant à renforcer la responsabilité. Elles peuvent également contribuer à renforcer la confiance des investisseurs.

Ces discussions thématiques consistaient à identifier les mesures et opportunités de collaboration renforcée en s'appuyant sur les développements technologiques, l'innovation numérique et le renforcement institutionnel afin de faciliter les échanges de matières premières agricoles durables et d'améliorer la protection et la gestion durable des forêts et autres écosystèmes essentiels.

S'appuyant sur les discussions entre les pays, les coprésidents ainsi que le Ghana, en qualité de co-animateurs de ce groupe de travail, ont identifié les points de discussion, de développement et de mise en œuvre suivants:

i. Évaluer les systèmes de traçabilité et de transparence existants et identifier les principaux écarts de données à combler pour accroître la traçabilité

et la transparence dans les chaînes internationales d'approvisionnement forestières et en produits agricoles.

- ii. Élaborer un ensemble de directives en collaboration avec des organisations internationales et en s'appuyant sur des initiatives existantes afin d'orienter les approches des gouvernements nationaux en matière de partage et de gestion des données sur la production forestière et agricole ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement en produits de base. Ces directives devraient promouvoir la conformité aux lois et politiques nationales et améliorer le suivi et la protection des forêts et autres écosystèmes essentiels. Reconnaisant l'importance des engagements existants des parties prenantes et des gouvernements ainsi que les coûts, la technologie, l'interopérabilité et l'accessibilité, elles devraient également s'attacher à protéger les personnes vulnérables. En reconnaissant que les pays font face à différents défis lors du développement de leurs systèmes de données, et pour encourager l'amélioration continue, les directives pourraient également recommander aux gouvernements des outils plus ambitieux. Il conviendrait également, en temps voulu, de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour appliquer les directives au sein du système international.
- iii. Aider les pays et parties prenantes à trouver les financements et à y accéder, leur fournir une assistance technique et contribuer à créer des capacités afin de renforcer les systèmes de traçabilité et transparence et de promouvoir l'interopérabilité entre ces systèmes.



RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION



La recherche, le développement et l'innovation sont essentiels à plusieurs égards à la réalisation des objectifs du dialogue FACT.

Cela passe notamment par l'amélioration et l'intensification de la productivité d'une manière durable afin de répondre à la demande en matières premières agricoles et forestières et, en même temps, par le ralentissement de l'expansion des terres nécessaires à leur culture, les innovations en matière de gestion, telles que les approches du paysage qui cherchent un équilibre entre production et protection, la diffusion des connaissances pour soutenir le développement commercial et du marché, le soutien aux petits exploitants, la traçabilité et la transparence.

Ces discussions thématiques consistaient à déterminer comment un large éventail de recherches et de travaux de développement et d'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la forêt peut alimenter le dialogue FACT.

S'appuyant sur les discussions entre les pays, les coprésidents aux côtés du Brésil en qualité de co-animateurs de ce groupe de travail, ont identifié les points de discussion, de développement et de mise en œuvre suivants:

- i. Faire converger nos efforts pour accélérer l'innovation dans les domaines les plus pertinents par rapport aux objectifs du dialogue FACT tels que l'intensification durable et la réduction de l'expansion des terres agricoles, notamment par le biais de oneCGIAR, de la Mission d'innovation agricole pour le climat (AIM4C), de l'Alliance mondiale de recherche sur les gaz à effet de serre agricoles (GRA), et de la Coalition pour soutenir le Programme d'action mondial sur l'innovation dans l'agriculture.
- ii. Renforcer la capacité des institutions nationales à mettre en place et à diriger des partenariats de recherche ainsi qu'à diffuser et à développer les bonnes pratiques parmi les agriculteurs, y compris par la coopération nord-sud, sud-sud et triangulaire.
- iii. Identifier et diffuser la recherche, le développement et l'innovation pour contribuer à la réalisation des objectifs du dialogue FACT, notamment l'innovation en matière de pratiques de gestion telles que les approches de paysages qui cherchent à trouver un équilibre entre production et protection; la diffusion des connaissances en vue de soutenir les thèmes de commerce et des marchés, des petits exploitants et de la traçabilité et la transparence.
- iv. Investir dans la recherche et l'innovation agricoles et les développer afin de promouvoir des technologies et des pratiques agricoles à faibles émissions plus résilientes au climat.



FAITS ESSENTIELS

Les forêts couvrent 31 % de la surface terrestre mondiale. Environ la moitié de la superficie forestière est relativement intacte et plus d'un tiers est constitué de forêts primaires.



DERNIÈRES REMARQUES

Le Royaume-Uni et l'Indonésie, en qualité de coprésidents, sont reconnaissants aux pays pour leur participation au dialogue FACT et les remercient pour l'esprit positif et collaboratif dans lequel ces discussions ont eu lieu.

Les coprésidents expriment également leurs sincères remerciements à la force de travail multipartite qui a enrichi le dialogue de points de vue divers et de recommandations d'experts.

Nous sommes impatients de faire avancer ces travaux communs en 2022 et au-delà en reconnaissant l'importance et l'urgence de ce programme pour tous les pays.

“

Cette déclaration est fondamentalement basée sur notre reconnaissance de l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés et de notre devoir de veiller à ce que le commerce essentiel des produits de base ne contribue pas à la déforestation, à la dégradation des terres et aux pratiques non durables.

Lord Zac Goldsmith et
Vice-ministre Alue Dohong

”





www.factdialogue.org

